



*Une force
à vos côtés*

WWW.CGTESSDIS.COM

Montreuil, le 12 mars 2021

LA BLAGUE DU JOUR EST SIGNEE DU MINISTRE DE L'INTERIEUR ! UN DECRET QUI INSULTE LE CORPS DES SOIGNANTS

COMMUNIQUÉ

La sortie du décret 2021-272 autorisant les sapeurs-pompiers à vacciner contre la COVID 19, en a surpris plus d'un.

Ces mêmes pompiers qui mesurent tension et glycémie chaque jour sans que les textes ne les reconnaissent comme légitimes à les pratiquer.

Pendant la grève de 2019 nous demandions des recrutements et un recentrage de nos missions et voilà que par la volonté de quelques-uns au mépris des personnels de santé médecins et infirmiers, les pompiers deviennent piqueurs en chef alors que les vaccins se font désirer !!!

STOP A CETTE LOGIQUE DE SERVICE PUBLIC AU RABAIS

Ce modèle de sécurité civile de la 6ème puissance mondiale que tout le monde envierait marche encore vers une régression sanitaire.